

Les webinaires de la Commission Nationale Santé Protection Sociale

Les centres de santé publics, pour un service public de soins de premier recours

6 janvier 2026

Déroulé

- Qu'est ce qu'un centre de santé ?
 - Définition et missions
 - Quelles réponses face aux enjeux de l'accès aux soins de premier recours
 - Dynamique de création des centres de santé en France
- Pour une collectivité, comment créer un centre de santé ?
 - Modalités de création d'un centre de santé
 - Gestion d'un centre de santé public par une collectivité
 - Modèle médico économique
- Les professionnel-le-s de centres de santé, pourquoi ça marche ?
- Perspectives et conclusions

Définition et missions des centres de santé : Code de Santé Publique / Article L6323-1

Champ d'intervention	Gestionnaires	Missions et obligations
<ul style="list-style-type: none">Structures de soins de proximité = 1er recours, éventuellement de second recours (polyvalents ou mono-professionnels)Peuvent avoir des antennes +++ (intérêt en zone rurale)Membres des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) +++	<ul style="list-style-type: none">Organismes à but non lucratif (associations loi 1901, mutuelles, fondations et ...) <u>Groupements d'Intérêt Public - GIP</u>Collectivités (communes, EPCI, <u>départements</u> ...)Etablissements de santé publics, privés non lucratifs ou lucratifs (mais gestion non lucrative)Société Coopérative d'<u>Intérêt Collectif</u>	<ul style="list-style-type: none">Tiers payant régime obligatoireRespect des tarifs opposables (pas de dépassement d'honoraires)Salariat des professionnelsSanté publique, prévention, promotion de la santéFormation médicale initiale (médecins, infirmières, sages femmes..)Autorisation de pratiquer des IVG médicamenteuse et instrumentale (LMSS)

Quelles réponses des centres de santé

- Déserts médicaux, accès à un médecin :
 - Dans tous les territoires « sous-denses », urbains et ruraux.
 - Mais aussi dans les territoires où l'accès est limité par des pratiques de secteur 2
- Besoins d'offres de soins d'un territoire et de sa population :
 - Médecine, dentaire, soins infirmiers, santé des femmes...
 - En équipe pluriprofessionnelle coordonnée
- Prévention, dépistage, éducation thérapeutique, santé publique, programmes sports santé, accès aux droits ...
 - Directement, en portant des actions avec leurs équipes
 - En intégrant des services de « santé publique » par délégation : centre de santé sexuelle, Cegidd, centre de vaccination gratuite, Pemanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ...
 - En étant membres des Contrats Locaux de Santé (CLS), des **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**

Les centres de santé publics

- Une volonté d'agir au niveau d'un territoire élargi et au niveau populationnel
- Des missions d'Intérêt général, de service public
- L'intégration dans une CPTS et une articulation avec les autres dispositifs territoriaux SAS* et DAC**
- Un accompagnement social et la promotion de la santé : soins, prévention, santé au travail, santé environnementale
- La participation des représentants d'usagers
- **Un objectif de complémentarité et de partenariat avec les autres acteurs de santé du territoire**
- **De gestion publique**



Responsabilité populationnelle et territoriale

Un outil au service d'une politique de santé publique volontariste

- * Service d'Accès aux Soins
- ** Dispositifs d'Appui à la Coordination (réseaux + PTA + MAIA)

Dynamique des centres de santé

Nombre de CDS en France selon l'Observatoire national
1923 en 2018 → 3036 en 2024 (+ 58 %)

Types de centres de santé	Nombre de CDS en 2024
CDS médicaux	372 (vs 169 en 2018 : + 120 %)
CDS polyvalents	948 (vs 471 en 2018 : + 100 %)
CDS infirmiers	450 (vs 504 en 2018 : - 12 %)
CDS dentaires	1284 (vs 779 en 2018 : + 65 %)

Au total centres de santé médicaux et polyvalents
640 en 2018 → 1320 en 2024 (+ 100 %)

Dynamique des centres de santé

GESTIONNAIRE	APPELLATION	Nombre en 2024
Association	CDS associatifs	1891
Mutuelles	CDS mutualistes	497
Collectivités territoriales	CDS municipaux, intercommunaux, départementaux, régionaux	313 (102 en 2018)
Autres Régime minier, CPAM, congrégation religieuse, université, hôpital, privé lucratif...	Organisme de sécurité sociale Organisme à but non lucratif/université Organisme à but lucratif Etablissement de santé	158 119 33 24 3036

Données
Observatoire
des CDS 2024

Questions ?

Comment créer et gérer un centre de santé

1ere étape :

- Pour les centres médicaux et polyvalents sans activité dentaire et/ou ophtalmologique :
 - Le projet de santé :
 - Etablir un diagnostic territorial
 - Rédiger le projet de santé du centre de santé qui apporte par la composition de son équipe, son organisation des réponses aux besoins identifiés
 - Etablir un budget prévisionnel +++
 - Compléter par :
 - Le règlement de fonctionnement,
 - L'engagement de conformité
- Pour les centres avec activité dentaire et/ou ophtalmologique :
 - Demande d'agrément

2eme étape :

- Dépôt à l'ARS qui valide le dossier et délivre le n° FINESS

3eme étape :

- Signature de la convention avec la CPAM

A NOTER : les ARS peuvent financer l'ingénierie de projet d'un centre de santé

Se faire accompagner par les organisations des centres de santé ...

- Les acteurs historiques qui portent la dynamique des centres de santé de « service public » non lucratifs :
 - **Fédération Nationale des Centres de Santé** (représentant des centres de santé des collectivités, associations...)
 - **Union Syndicale des Professionnel-l-es des Centres de Santé** (Ex USMCS organisateur du Congrès National des Centres de Santé)
- Ils ont créé :
 - **la Fabrique des Centres de Santé = association de conseil** qui accompagne les porteurs de projets de création de centres de santé
 - **L'Institut Jean François Rey**, institut dédié à la recherche en soins primaires en centre de santé
 - **La Fédération Nationale de Formation des Centres de Santé**

Quelques éléments sur la gestion d'un centre de santé d'une collectivité

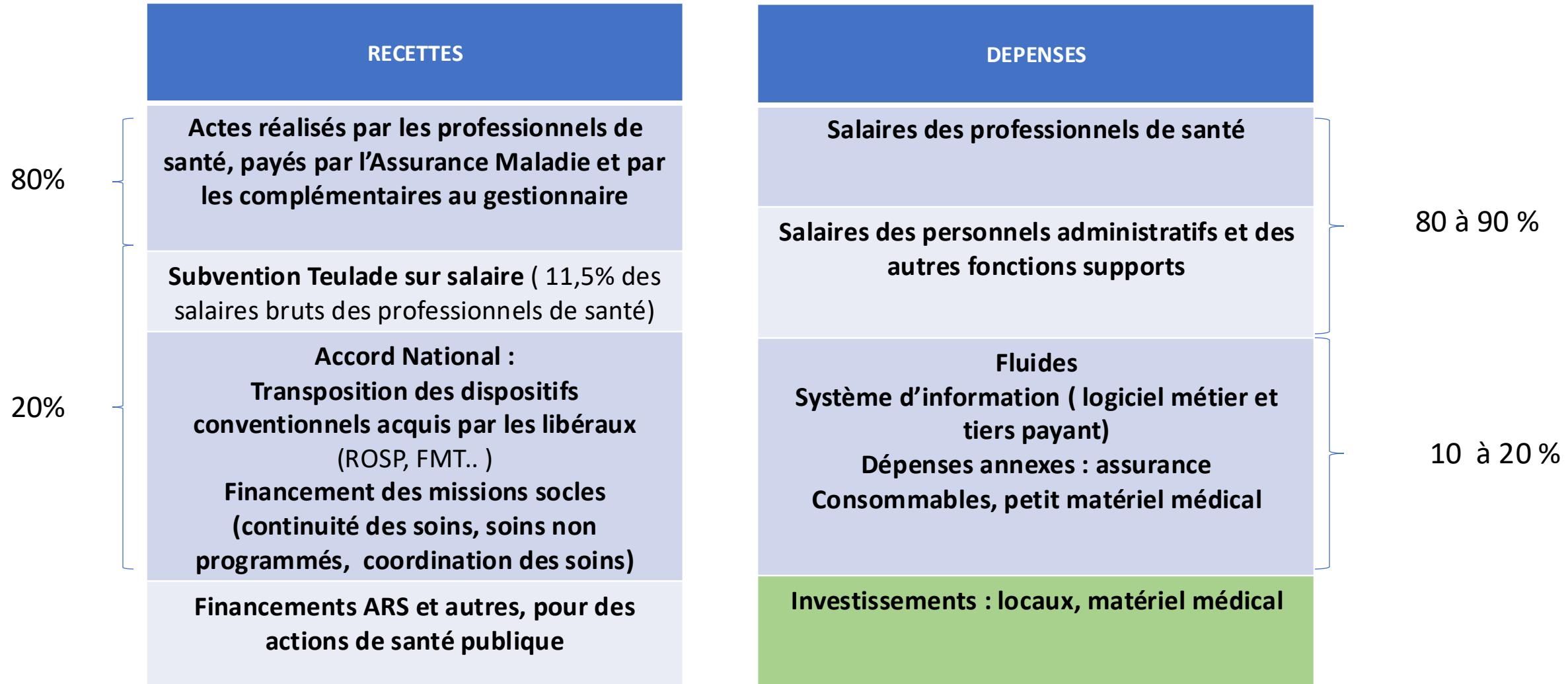
- Le représentant légal d'un CDS géré par une collectivité :
 - Le ou la maire
 - Le ou la président-e du CD ou de l'EPCI
- Le centre est un service de la collectivité rattaché à une direction (générale, de service)
- La gestion du centre peut être assurée par un personnel de santé ou un personnel administratif, et mieux, par un binôme associant les 2 compétences
- Les personnels des centres sont des agents de la fonction publique territoriale, titulaires ou contractuels
- Les médecins, dentistes, IPA sont des agents contractuels (pas de cadre d'emploi dans la FPT) et sont donc recrutés en CDD de 3 ans, renouvelable 1 fois , puis CDI au bout de 6 ans.
- INDISPENSABLE : une comptabilité analytique +++

Questions ?

Modèle médico économique : les recettes principales, la convention

- UNE CONVENTION = l' Accord National :
 - régit les rapports des centres de santé avec l'Assurance Maladie, et donc les financements des centres
- Permet la perception des recettes « conventionnelles »
 - Les actes médicaux remboursables
 - Les financements conventionnels des médecins libéraux : aides à l'installation, FMT, prévention, financements des postes d'assistants médicaux, financement formation et aide à l'embauche d'IPA ...
 - Les financements de missions de coordination et de continuité des soins
 - 2025 : une nouvelle convention a été signée, 30 millions d'€ de plus pour 2026.

Modèle économique des centres de santé : la question du coût de fonctionnement



Modèle médico économique : autres financements (fonction du zonage)

- CPAM :
 - Aide à l'embauche de professionnels de santé
 - Aide au maintien de professionnels de santé
- ARS :
 - Ingénierie (cabinet de conseil, accompagnement)
 - Travaux, aménagements de locaux
- Région :
 - Locaux et investissement matériel
- Autres : départements, collectivités ...

Questions ?

Centre de santé et professionnel-l-es de santé , pourquoi ça marche ?

- Projet de santé territorial et populationnel = **donne du sens à l'exercice médical**
- **Exercice en équipe, coordonné et pluriprofessionnel = gold standard de la pratique en soins de premiers recours**
- **Soins et prévention intégrés**
- **Equilibre temps professionnel/ temps personnel**
- **Salariat**
 - Droits : congés, formation, maternité, paternité ...
 - Possibilité d'une activité mixte, à temps partiel ...
- **Et temps médical « préservé » par l'organisation administrative au service des praticiens**



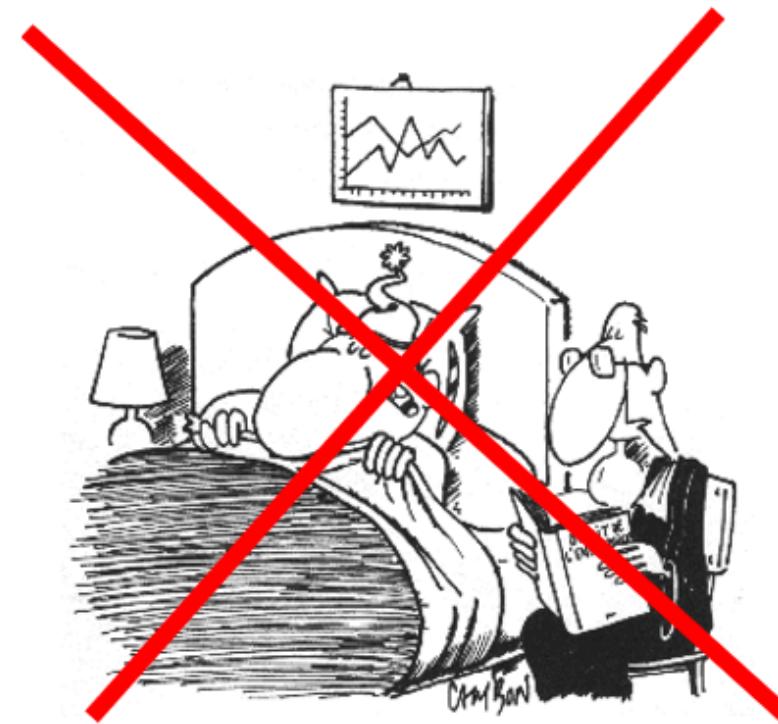
Un modèle moderne et d'avenir, attractif et pertinent

Un centre de santé, pourquoi ça marche ?
Le professionnel de santé n'est pas ...

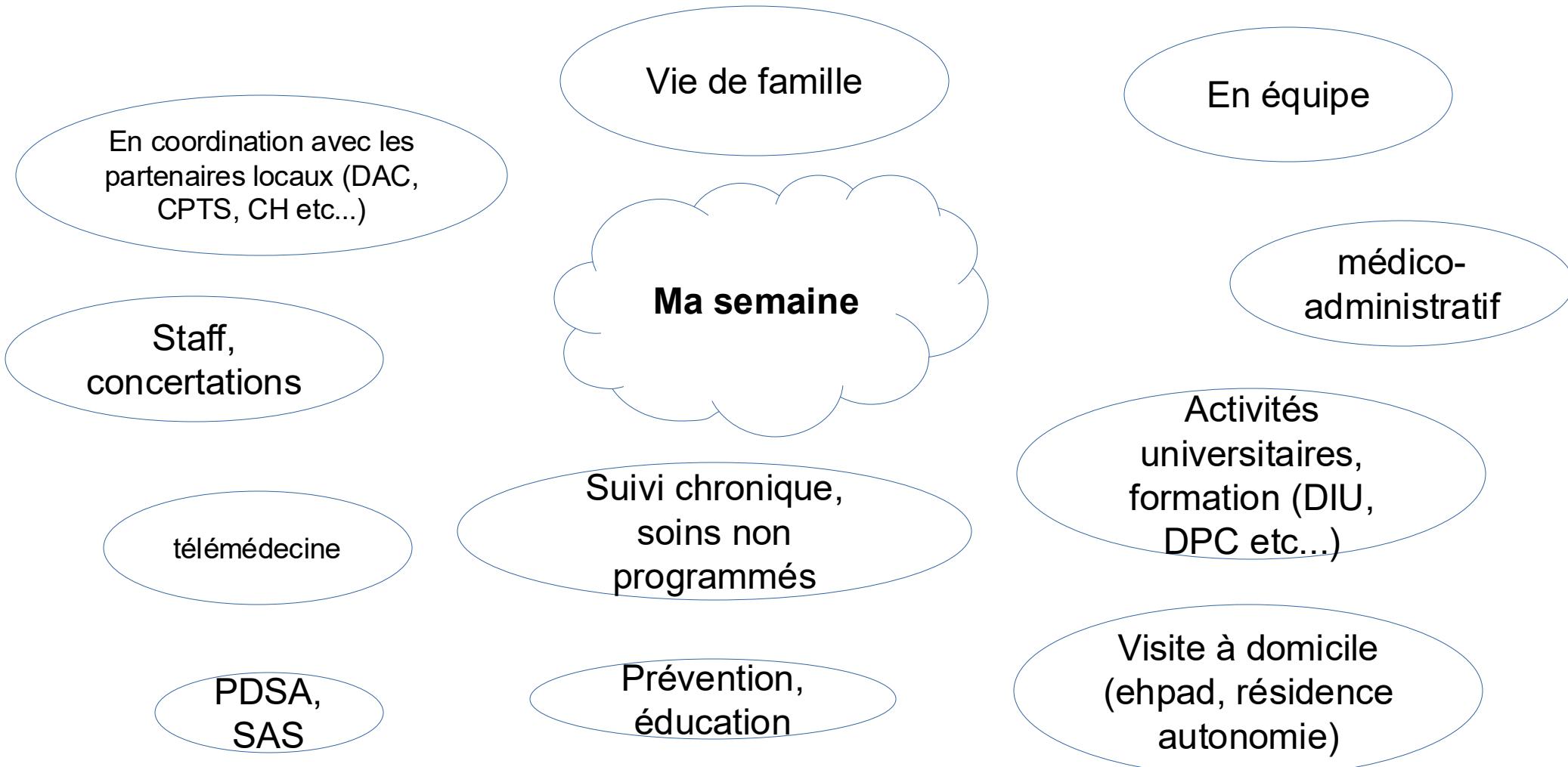
... un chef d'entreprise / entrepreneur

... un gestionnaire de ressources humaines

... un comptable



La vie d'un médecin généraliste de centre municipal de santé



Questions ?

Perspectives, enjeux...

- Le développement des centres de santé publics se poursuit +++ porté par les collectivités, les départements et maintenant les régions
- Un cadre économique consolidé par l'évolution de l'Accord National
- A moyen terme, nécessité d'un statut pour les centres de santé publics et pour les professionnels de santé qui y exercent

Une proposition des communistes :

La création d'un Service Public Territorial de Santé de Proximité articulé autour des établissements publics de santé et des CDS de service public

Réseau Maisons France Santé ... un premier pas ;) ?

Conclusion

- Les centres de santé sont :
 - une réponse pertinente aux besoins des populations et aux problématiques d'accès aux soins **DANS TOUS LES TERRITOIRES**
 - Un outil au service des élus pour la mise en œuvre d'une politique de santé publique et d'aménagement du territoire en termes d'offre de soin de premier recours et de prévention
 - Attractifs pour les professionnels de santé
- Le centre de santé s'impose dans beaucoup de territoires comme le choix de la raison et de l'efficacité
- Créer un centre de santé géré par une collectivité : c'est possible, « simple » et économiquement maitrisable ! Juste une question de conviction et de volonté politique

Quelques liens ...

- Fédération Nationale des Centres de Santé : www.fncts.org
- Union Syndicale des Professionnel-le-s des Centres de Santé :
www.lescentresdesante.com
 - Fabrique des Centres de Santé : www.fabcds.fr
- Fédération Nationale de Formation des Centres de Santé : www.fnfcds.org
 - Institut Jean-François Rey : www.ijfr.fr

Contact

Eric May : eric.may@hotmail.fr